

AUCHAN PEROLS

Refus des licenciements de Marie-Hélène et Julien : Victoire de la CGT à Auchan Pérois !

Depuis plusieurs mois, nos deux camarades, Marie-Hélène et Julien, qui ont implanté la CGT à Auchan Pérois, ont fait l'objet d'une répression syndicale acharnée.

Ces deux tentatives de licenciement sont survenues à quelques semaines seulement des élections professionnelles qui ont eu lieu en décembre 2023 au sein d'Auchan Pérois.

L'objectif principal de la direction était d'intimider, de faire pression et de perturber la CGT juste avant les élections.

Des éléments s'appuyant principalement sur des attestations subjectives provenant de l'organisation syndicale FO et de certains membres de l'encadrement ont conduit l'inspection du travail à refuser leur licenciement.

La Fédération du Commerce et des Services exprime sa satisfaction quant à cette décision qui s'aligne avec la réalité, et réaffirme sa détermination à défendre activement les droits des militants.